

03.05.2005 – 10:00 Uhr

Situation sur le marché des places d'apprentissage en avril 2005

Berne (ots) -

La situation sur le marché des places d'apprentissage n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année dernière. Tendue, elle varie d'une région à l'autre et entre les différents domaines professionnels, indique l'enquête effectuée en avril dernier auprès des cantons. Les données actuelles ne fournissent qu'une image sommaire de la situation.

D'une part, une proportion toujours plus importante des places d'apprentissage disponibles ne sont pas annoncées aux cantons. D'autre part, l'attribution des places d'apprentissage a démarré plus tôt que les années précédentes en Suisse alémanique, tandis que le recrutement des futurs apprentis commence, comme à l'accoutumée, plus tard dans l'année en Suisse romande et au Tessin.

Les données récoltées en avril auprès des cantons indiquent que le nombre de places d'apprentissage est suffisant au niveau national, mais que leur répartition dans les différentes branches ne correspond pas toujours à la demande. Si une pénurie se fait ressentir dans la vente, le high-tech, les arts visuels et la santé, des places proposées sont au contraire difficilement pourvues dans les domaines de la construction et de l'alimentation notamment. La réduction du nombre de places d'apprentissage dans le domaine commercial, qui se dessinait dans les centres urbains, a pu être freinée.

Les cantons renforcent de manière ciblée les mesures engagées l'année dernière pour mieux faire face aux problèmes locaux et régionaux. Leurs efforts se portent particulièrement sur l'appui aux promoteurs de places d'apprentissage, la création de réseaux d'entreprises formatrices et l'encadrement individuel des jeunes sans place d'apprentissage (mentoring).

Des promoteurs de places d'apprentissage pour appuyer les entreprises et les jeunes

Afin d'encourager les entreprises à créer des places d'apprentissage, les cantons recourent toujours plus souvent à des promoteurs de places d'apprentissage. Ces personnes connaissant très bien le tissu économique régional font jouer leurs relations et encouragent les entreprises à créer des places d'apprentissage supplémentaires ou à rejoindre un réseau d'entreprises formatrices. Elles offrent en outre leur appui aux entreprises en les déchargeant d'une partie des tâches administratives (notamment des démarches légales préliminaires requises), du recrutement des personnes en formation et des contacts avec les institutions publiques.

Les promoteurs de places d'apprentissage aident aussi les jeunes à passer du monde scolaire à la vie professionnelle et à chercher une place de formation ou de stage. Cet appui est tout spécialement indiqué pour les élèves rencontrant des difficultés scolaires ou les immigrés de fraîche date.

La fonction de promoteur de places d'apprentissage a fait ses preuves ces dernières années et fait partie intégrante du marché des places d'apprentissage au niveau cantonal. De la sorte, de nombreuses places d'apprentissage ont pu être créées sur place. Dans de nombreux cantons, des personnalités connues du monde politique, économique et social comptent parmi les promoteurs de places d'apprentissage; de par leurs relations, il leur est en effet aisé d'avoir des entrées auprès des directions des entreprises et de plaider en faveur de l'accroissement du nombre de places d'apprentissage.

Renseignements complémentaires:

Hugo Barmettler, centre de prestations Formation professionnelle,
tél. 031 323 20 29, hugo.barmettler@bbt.admin.ch

Jacques Filippini, Secteur Communication, tél. 031 323 04 59,
jacques.filippini@bbt.admin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100489671> abgerufen werden.